



DECISION N°05 /D/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2025 DU 19 FEV 2025

PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2025 DU 15/01/2025 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES LOCALITES KOLE-EP KERING FIGUIL.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL,
(Maitre d'Ouvrage)**

Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
 Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
 Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu la Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2025 ;
 Vu l'Avis d'Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 05/AONO-PU/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2025 du 15/01/2025 ;
 Vu le Procès-verbal du 18/02/2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil ayant sanctionné la séance de proposition d'attribution,

DECIDE :

Article 1^{er}- L'Entreprise ci-après est pour compter de la date de signature de la présente Décision retenue comme attributaire de l'Avis d'Appel d'offres suscité :

N °AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
05	ETS MB CONTRACTOR; B.P: Ville: GAROUA, Tel : 698 42 40 09	49 993 702	3 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

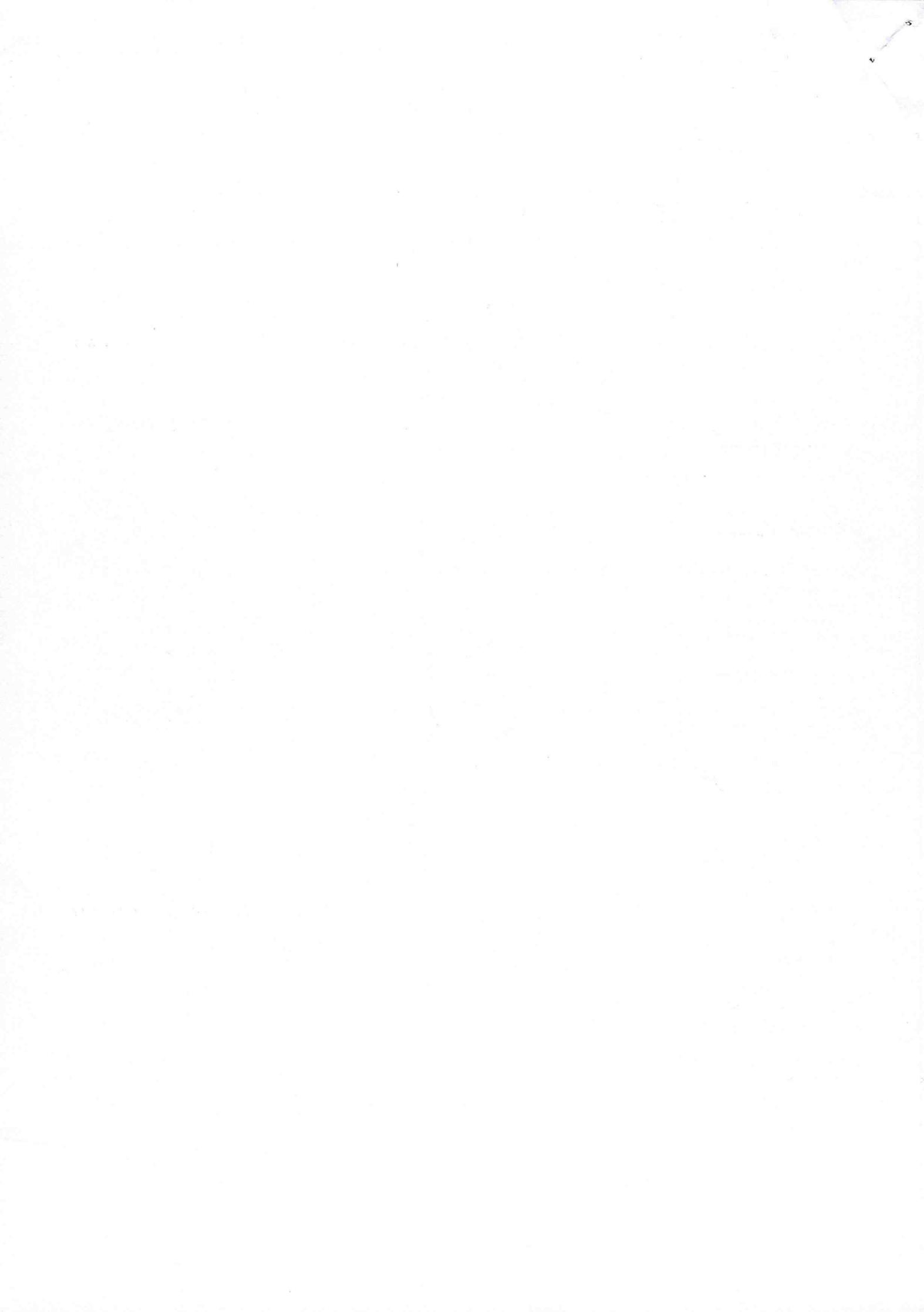
- PREFET/ML
- DDMINMAP/ML
- DDMINDDEVEL/ML
- ARMP/NORD
- DDMINEE/ML
- DD/MINEPAT/ML
- PRESIDENT CIPM/FGL
- RECEVEUR MUNICIPAL/FGL
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE

Figuil, le 19 FEV 2025



Le Maire de la Commune de Figuil,

Mama Messingue





COMMUNIQUE

N° 05 /C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2025 DU 19 FEV 2025
 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 05/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2025 DU 15/01/2025 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES LOCALITES KOLE - EP KERING FIGUIL.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision N° 05 /DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2025 DU 19 FEV 2025

Article 1^{er}- L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

N °AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
05	ETS MB CONTRACTOR; B.P: Ville: GAROUA, Tel : 698 42 40 09	49 993 702	3 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement des marchés y afférents.

Figuil, le 19 FEV 2025

Ampliations :

- PREFET/ML
- DDMINMAP/ML
- DDMINDEVEL/ML
- ARMP/NORD
- DDMINEE/ML
- DD/MINEPAT/ML
- PRESIDENT CIPM/FGL
- RECEVEUR MUNICIPAL/FGL
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE



